

DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

PERSONNE MAJEURE

Validité 15 ans



A compter du 1^{er} mars 2017, toute demande d'une carte nationale d'identité peut être déposée dans une mairie en France équipée d'un dispositif biométrique. En Loire-Atlantique, 30 communes (*) comme Savenay proposent ce service.

**A Savenay, dépôt des dossiers UNIQUEMENT
sur rendez-vous ☎ 02.40.58.39.39**

HORAIRES :

Du Lundi au Vendredi : 8h30-11h30 / 13h30-16h30

(sauf mardi 15h-16h30 l'après-midi)

Samedi : 9h-11h00



La présence du demandeur est obligatoire afin de procéder à la prise d'empreintes digitales

(*) Nantes, Saint-Herblain, Rezé, Saint-Sébastien-sur-Loire, Orvault, Vertou, Couëron, La Chapelle-sur-Erdre, Bouguenais, Carquefou, Sainte-Luce-sur-Loire, Basse-Goulaine, Vallet, Sainte-Pazanne, Saint-Philibert de Grand-Lieu, Treillières, Saint-Nazaire, La Baule Escoublac, Guérande, Pornic, Saint-Brévin, Pontchâteau, Montoir, Savenay, Châteaubriant, Blain, Nort-sur-Erdre, Derval, Ancenis et Saint-Mars La Jaille.

Préparer sa demande de carte nationale d'identité

2 possibilités :

- Enregistrer une pré-demande en ligne
- Récupérer le formulaire CERFA auprès de la Mairie de Savenay

● Pré-demande en ligne

Afin de faciliter vos démarches, vous avez la possibilité de préparer votre demande en ligne via le site internet <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>.

Pour cela vous devrez :

1- Créer un compte personnel en saisissant votre état-civil ainsi que votre adresse.

2- Remplir le formulaire (rubrique Mon Espace > Réaliser une pré-demande de carte nationale d'identité).

Après validation, vous recevrez par mail un récapitulatif de pré-demande sur lequel figure le **numéro de la pré-demande** ainsi que le **QR code** qui seront nécessaire pour finaliser votre demande en Mairie.

3- Imprimer ce récapitulatif.

↑ Récapitulatif de la pré-demande ↑

État civil de la personne :



N° du timbre fiscal
(passeport)
2265190580193946

PHOTOGRAPHIE





N° de pré-demande :
NYGGX5N8UG

Homme
Nom (de l'acte de naissance) :

Prénom(s) :

Né(e) le : à :
Taille : Couleur des yeux :
Département de naissance : Pays de naissance :

Adresse :
Code postal : Commune :
Téléphone :

PÈRE Nom :
Prénom(s) :
Né le : à :

MÈRE Nom :
Prénom(s) :
Née le : à :

Je soussigné(e),
Nom :
Prénom(s) :
Agissant en tant que représentant(e) légal(e) et certifiant l'authenticité des informations.
Date :

Signature du représentant légal 
(A l'encre noire et sans déborder du cadre)

Rappel : Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et des amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal. Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'Informatique, aux fichiers et aux bases, s'exerce auprès de la sous-préfecture de votre résidence.

v. SPO-PP-RECAP-ABIN 3.2

• **Formulaire CERFA**

Le formulaire CERFA est disponible à l'accueil de la Mairie de Savenay.
 Vous devrez le remplir en **NOIR, MAJUSCULES** et avec les **ACCENTS** uniquement la 1ère page.

cerfa N° 12100 * 02
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER, DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE L'IMMIGRATION

Demande de

carte nationale d'identité **passeport**

2 3 8 0 1 4 0 2 7 1 2 3 8 0 1 4 0 2 7 9

Merci de remplir ce formulaire en noir, en lettres majuscules et avec les accents.

État civil de la personne majeure ou mineure émancipée Femme Homme

Nom de naissance → Nom (C'est le nom qui figure sur votre acte de naissance ou sur votre livret de famille.)

Nom d'usage ou nom marital Pour les femmes, cocher oui et préciser si épouse ou veuve → Deuxième nom

Précisez s'il s'agit du nom de votre : — père — mère — époux — épouse

Souhaitez-vous faire apparaître un mot devant le deuxième nom ? Oui Non Si oui, lequel : époux(se) veuf(ve)

Tous vos prénoms → Prénom(s)

Taille m Né(e) le J M An À

Département de naissance Pays de naissance

Adresse

Code postal Commune

Tél. portable Pour le passeport : Couleur des yeux

Indiquer votre Filiation → **PÈRE** Nom Prénom(s) Né le J M An À Nationalité

Nom de naissance de la mère → **MÈRE** Nom Prénom(s) Née le J M An À Nationalité

Si vos parents sont français, cochez la 1ère case

Vous êtes français(e) parce que :

- vous êtes né(e) en France et l'un au moins de vos parents est né en France
- vous êtes né(e) en France et l'un au moins de vos parents est né dans un ancien département ou territoire français
- vous êtes né(e) en France et l'un au moins de vos parents est français
- vous n'êtes pas né(e) en France et l'un au moins de vos parents est français
- votre mère ou votre père est devenu(e) français(e) avant votre majorité
- vous êtes de nationalité française par mariage
- vous êtes né(e) en France et vos parents ne sont pas français
- vous êtes naturalisé(e) français(e)
- vous avez été réintégré(e) dans la nationalité française
- vous êtes français(e) par déclaration (autrement que par mariage)
- autre motif

Je certifie l'exactitude de ces déclarations.

Date J M An

Signature du demandeur

Rappel : Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et des amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal. Le droit d'accès aux informations prévu par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès de la préfecture ou de la sous-préfecture de votre résidence.

Les pages 2, 3 et 4 sont réservées à l'administration : ne rien compléter, ne rien signer.

Liste des pièces justificatives

Pour toute demande, vous devrez fournir les pièces suivantes :

- 1 Photo récente en couleur conforme au format officiel
- Justificatif de domicile : (**Attention : pas d'échéancier**)
 - Facture EDF, EAU, GAZ, téléphone fixe ou mobile de moins de 1 an
 - Dernier avis d'imposition sur les revenus ou Taxe d'habitation

Pièces complémentaires :

➤ Pour une première demande :

Copie intégrale de l'Acte de Naissance de moins de 3 mois ou Passeport

➤ Pour un renouvellement :

Ancienne carte d'identité ou si carte d'identité périmée depuis plus de 2 ans : copie intégrale de l'Acte de Naissance de moins de 3 mois ou Passeport

➤ En cas de perte/vol :

- Copie Intégrale de l'Acte de Naissance de moins de 3 mois ou Passeport
- Déclaration de perte (en mairie du lieu de dépôt de la demande de CNI) ou de vol (en gendarmerie ou commissariat)
- Timbres fiscaux : 25€ (en vente dans les bureaux de tabac ou en ligne : <https://timbres.impots.gouv.fr/>)

Cas particulier pour les femmes :

➤ En cas de divorce (uniquement les femmes qui conservent leur nom d'ex-épouse) :

- Livret de famille
- Jugement de divorce

➤ En cas de veuvage ou de mariage :

- Livret de famille

